

SEANCE DU  
28 JUIN 2023

**Nombre de conseillers en exercice :**  
71

**Nombre de conseillers présents :**  
55

**Date de convocation :**  
22 juin 2023

**Date d'affichage :**  
29 juin 2023

**OBJET :**  
**Représentation dans les  
commissions permanentes -  
Modification suite à la démission  
d'une conseillère communautaire**

**Nombre de Conseillers ayant pris  
part au vote : 65**

**Nombre de Conseillers ayant voté  
pour : 65**

**Nombre de Conseillers ayant voté  
contre : 0**

**Nombre de Conseillers s'étant  
abstenus : 0**

**Nombre de Conseillers :**

- **ayant donné pouvoir : 10**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 6**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 28 juin à dix-huit heures trente** le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Bourdelle - Embarcadère - 71300 MONTCEAU-LES-MINES, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Jean-François JAUNET - Mme Isabelle LOUIS - Mme Monique LODDO - M. Guy SOUVIGNY - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Cyril GOMET - Mme Frédérique LEMOINE - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Daniel MEUNIER

**VICE-PRESIDENTS**

Mme Viviane PERRIN - Mme Alexandra MEUNIER - M. Noël VALETTE - M. Michel CHARDEAU - M. Alain BALLOT - M. Charles LANDRE - Mme Marie-Thérèse FRIZOT - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - M. Jean GIRARDON - M. Denis CHRISTOPHE - Mme Christiane MATHOS - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Sébastien GANE - M. Gérard DURAND - M. Felix MORENO - M. Michel TRAMOY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Yohann CASSIER - M. Gilbert COULON - M. Marc MAILLIOT - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Jean-Paul LUARD - M. Laurent SELVEZ - M. Roger BURTIN - M. Eric COMMEAU - M. Christian GRAND - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Bernard FREDON - Mme Chantal LEBEAU - M. Didier LAUBERAT - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Paulette MATRAY - M. Gérard GRONFIER -

**C**

**ONSE**

**I**

**LLERS**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

M. Michel CHAVOT  
M. Sébastien CIRON  
M. Lionel DUPARAY  
M. Frédéric MARASCIA  
M. Abdoukader ATTEYE  
Mme Salima BELHADJ-TAHAR  
M. PINTO (pouvoir à M. Bernard DURAND)  
Mme BLONDEAU (pouvoir à Mme Barbara SARANDAO)  
Mme JARROT (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)  
Mme PICARD (pouvoir à M. Georges LACOUR)  
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)  
Mme MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON)  
M. PRIET (pouvoir à M. Cyril GOMET)  
M. BUISSON (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)  
M. DUMONT (pouvoir à Mme Alexandra MEUNIER)  
Mme MARTINEZ (pouvoir à M. Jean-Claude LAGRANGE)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Philippe PIGEAU



Vu l'article L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales relatif à la composition des commissions permanentes,

Vu l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales relatif à la prise d'effet immédiate quant à la composition des commissions lorsqu'une candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir,

Vu l'article L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales portant application des dispositions précitées aux EPCI comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants,

Vu la délibération en date du 1er octobre 2020 relatif à la création des commissions permanentes de la CUCM et à la désignation de leurs membres,

Vu le courrier en date du 20 mars 2023 par lequel Madame Valérie LE DAIN a démissionné de ses fonctions de conseillère communautaire,

Le rapporteur expose :

« Conformément à l'article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire a créé des commissions permanentes pour la durée du mandat et a désigné ses membres.

Ces commissions sont au nombre de deux :

- Finances et Ressources ;
- Développement, aménagement et services aux habitants.

Elles peuvent examiner les rapports soumis au conseil communautaire pour adoption. Les membres de ces commissions émettent un avis préalable, mais n'ont pas voix délibérative.

Considérant le remplacement au sein du conseil de communauté de Madame Valérie LE DAIN par Madame Jocelyne BLONDEAU, il convient de procéder à la désignation de cette dernière dans la commission développement, aménagement et service aux habitants.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE

- Que Madame Jocelyne BLONDEAU siègera dans la commission suivante : Développement, aménagement et services aux habitants.

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 29 juin 2023  
et publié, affiché ou notifié le 29 juin 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DM', written over a horizontal line.

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DM', written over a horizontal line.